

CLARESCO SIC OFFICE RACINE CONVICTIONS P

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Office Racine-Convictions – (EUR), un compartiment de la SICAV CLARESCO SICAV, géré par la société CLARESCO FINANCE, code ISIN LU2270409126, site internet www.claresco.fr. Appeler le + 33 (0) 1 53 45 38 28 pour plus d'information.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Document produit le 06/02/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce fonds est un compartiment de la sicav CLARESCO SICAV.

Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values ou moins-values, son propre calcul de VL et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans la classe d'un compartiment contre des actions d'une classe d'un autre compartiment de la SICAV, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller.

Durée

La durée d'existence prévue du fonds est de 99 ans.

Objectifs

Office Racine – Convictions vise à surperformer sur une durée de placement recommandée de 5 ans son Indicateur de Référence (50% Bloomberg World Large-Mid NTR converti en euros, 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Total Return) en adaptant son portefeuille à l'environnement économique et financier et en utilisant l'ensemble des classes d'actifs par le biais d'une gestion active discrétionnaire. L'indicateur de référence est utilisé aux fins du calcul de la commission de performance.

Le gérant procédera à une analyse macro-économique et financière de la situation présente. Il s'appuiera également sur les conseils de la société CROSINVESTING, nommée conseiller en investissement de ce compartiment par la société de gestion. Fort de ces analyses et conseils, le gérant construira une allocation d'actifs pouvant profiter au mieux d'une évolution favorable des anticipations.

Il peut être investi :

- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 100% de son actif en actions ou en parts d'OPCVM ou de FIA respectant les critères de l'article 41 (1) e) de la Loi de 2010. Outre le marché monétaire, ces OPCVM ou FIA à vocation générale pourront être investis en obligations ou actions cotées.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et exposition du risque de taux ou d'action, et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture au risque de taux ou d'action.

Le compartiment investira uniquement indirectement dans des actions et instruments de taux de marchés émergents, via des OPCVM et autres OPC (y compris des ETFs).

Le compartiment Office Racine-Convictions est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 8 du Règlement SFDR car il intègre des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant dans sa stratégie d'investissement.

Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux souscripteurs qui ont une stratégie d'investissement à moyen/long terme et qui sont en mesure d'assumer une perte liée à cet investissement. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à un horizon de moins de 3 ans. Ce compartiment n'émet que des actions de capitalisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le fonds présente un profil offensif dû à ses investissements qui peuvent être important en actions des pays de l'OCDE et émergents et en obligations Investment Grade et High-yield d'émetteurs publics ou privés de pays de l'OCDE et émergents.

Les risques suivants sont matériels et mal pris en compte dans le SRI: Crédit, Taux, Liquidité, Gestion, Dérivés et Opérationnels. Ces risques sont décrits dans le prospectus du fonds.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 3 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre août 2021 et janvier 2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre février 2019 et février 2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2015 et janvier 2018

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement (de la prime versée).

Période de détention recommandée : 3 ans		Exemple d'investissement : 10 000 €	
Scénarios :		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 970 €	6 810 €
	Rendement annuel moyen	-40,32 %	-12,01 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 570 €	9 120 €
	Rendement annuel moyen	-14,31 %	-3,03 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 230 €	10 960 €
	Rendement annuel moyen	2,31 %	3,10 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 010 €	12 610 €
	Rendement annuel moyen	20,13 %	8,05 %

Que se passe-t-il si CLARESCO FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Ce produit est un fonds, ce qui permet le rachat même si la société de gestion fait défaut.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	277 €	963 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,77 %	2,93 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,04 avant déduction des coûts et de 3,10 % après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,55% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	255 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20% de la surperformance de l'OPCVM net de frais de gestion par rapport à l'Indicateur de Référence : 50% Bloomberg World Large-Mid NTR converti en euros + 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Bond Index	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je récupérer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Luxembourg). Elles sont exécutées le premier jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

La réclamation peut être faite par courrier, téléphone ou courriel, ou auprès de l'interlocuteur habituel du client.

Courrier : CLARESCO FINANCE - 6 rue Lamennais - 75008 Paris, France

Téléphone : + 33 (0) 1 53 45 38 28

Courriel : info@claresco.fr

Autres informations pertinentes

- Dépositaire : CACEIS Bank Luxembourg Branch
- Pour toute information complémentaire sur CLARESCO SICAV (le « fonds »), sur d'autres classes du compartiment et sur d'autres compartiments du fonds ou afin d'obtenir gratuitement une copie du prospectus en français ou des derniers rapports annuels et semestriels rédigés en français, veuillez contacter le fonds ou CLARESCO FINANCE auprès de leurs sièges sociaux. Le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel sont également disponibles via internet sur le site www.claresco.fr
- La valeur liquidative est disponible : auprès de CLARESCO FINANCE (6, rue Lamennais 75008 Paris France) au + 33 (0) 1 53 45 38 28 sur le site internet : www.claresco.fr ou par Email : claresco@claresco.fr
- Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du fonds. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Les actifs d'un compartiment particulier ne seront disponibles que pour satisfaire les dettes, engagements et obligations qui se rapportent à ce compartiment.
- Vous pouvez consulter les performances passées du Fonds au cours des 10 années passées ainsi que les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.claresco.fr
- La responsabilité de CLARESCO FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.